

# Dossiers IKV / PDE

## L'UNSA poursuit ses démarches !



**Indemnité Kilométrique Vélo**  
**Plan de Déplacements Entreprise**

L'UNSA-Ferroviaire s'est engagée auprès des salariés du Groupe Public Ferroviaire SNCF à porter les dossiers IKV et PDE au plus haut niveau de l'Entreprise. Vos encouragements et satisfécits sur les sujets démontrent que ces revendications collent au plus près de vos attentes. L'UNSA a donc naturellement proposé l'inscription de ces dossiers à l'agenda social SNCF 2017.

L'Entreprise, à notre grande surprise, a répondu que "c'était très compliqué à mettre en œuvre" (sic) ! L'UNSA ne peut se satisfaire d'une telle réponse, pour une Entreprise qui revendique sa place de championne de l'écomobilité et qui se positionne sur le sujet (parking, OUVÉLO...) !

## L'UNSA exige une expérimentation !

L'UNSA-Ferroviaire poursuit ses démarches et a d'ores et déjà pris contact avec l'association "Club des villes et territoires cyclables\*" afin d'élaborer conjointement un dossier très étayé, pour une expérimentation à la SNCF. L'UNSA-Ferroviaire vous communiquera l'ensemble des éléments dès finalisation de la démarche.



Paris, mars/avril 2017

*\*Acteur majeur en matière de promotion de l'usage du vélo au quotidien - mode de transport à part entière -, des modes actifs et des politiques de mobilité et d'aménagement urbain durables. Il participe à tous les grands débats, en France et à l'étranger, pour un meilleur partage de la rue, pour l'aménagement de zones apaisées, pour la sécurité des cyclistes et des piétons et pour encourager les mobilités durables.*



UNSA-Ferroviaire  
56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS  
Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65  
E-mail : [federation@unsa-ferroviaire.org](mailto:federation@unsa-ferroviaire.org)



## IKV pour mémoire



L'Indemnité Kilométrique Vélo, **facultative**, votée dans la loi de Transition énergétique est en vigueur pour les salariés du secteur privé depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Un décret paru au Journal Officiel le 1<sup>er</sup> septembre 2016, permet une expérimentation de deux ans au sein des employés du ministère de l'Environnement.

Pour rappel, le salarié utilisant son vélo pour les déplacements domicile / travail peut potentiellement bénéficier de **25 centimes d'euros par kilomètre** dans la limite fixée à **200 euros par an** et par agent, **exonérés de l'impôt sur le revenu**.

Le Club des villes et territoires cyclables et l'Ademe ont lancé en février 2016 un observatoire de l'Indemnité Kilométrique Vélo à destination des entreprises qui s'engagent dans cette démarche et à établir un suivi de sa mise en œuvre.



## PDE pour mémoire

**Le Plan de Déplacements Entreprise (PDE) est un ensemble de mesures visant à optimiser les déplacements domicile / travail des salariés. Il présente de nombreux avantages pour les entreprises, les salariés et la collectivité.**

Le Plan de Déplacements Entreprise (PDI pour Inter-entreprises) favorise l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle. Sa mise en œuvre est encouragée par les autorités publiques. Il présente de nombreux avantages pour les entreprises, les salariés et la collectivité.

Le PDE est un vrai projet d'entreprise, qui peut s'inscrire dans une démarche **Qualité de Vie au Travail** ou dans un système de **management environnemental**.

Exemples de mesures pouvant entrer dans un PDE :

- L'aménagement des horaires de travail,
- La promotion du vélo,
- l'accompagnement et l'encouragement à habiter à proximité du lieu de travail,
- la mise en place d'un service d'autopartage,
- l'incitation au covoiturage,

**ADEME**



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie

## Le plan de mobilité pour les entreprises de plus de 100 salariés

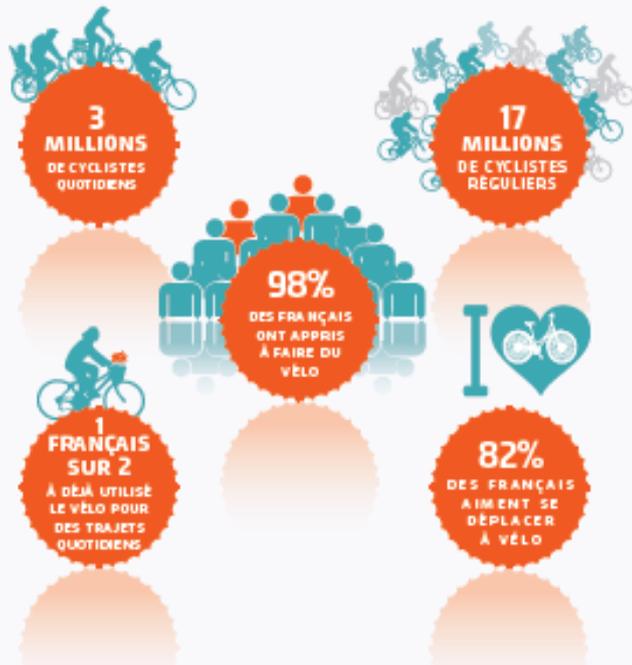
L'article 51 de la Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte stipule que, dans le périmètre d'un Plan de Déplacements Urbains, toutes les entreprises, regroupant plus de 100 salariés sur un même site, doivent élaborer un plan de mobilité d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour améliorer la mobilité de son personnel et encourager l'utilisation des transports en commun et le recours au covoiturage. Le plan de mobilité doit être communiqué à l'autorité organisatrice du plan de déplacements urbains.

**L'UNSA-Ferroviaire est force de propositions et relaie les attentes des salariés.**

**Le GPF SNCF montrera-t-il l'exemple et sera-t-il moteur dans cette démarche éco-citoyenne ?**

# L'AVENIR A BESOIN DU VÉLO !

## TOUS À VÉLO !

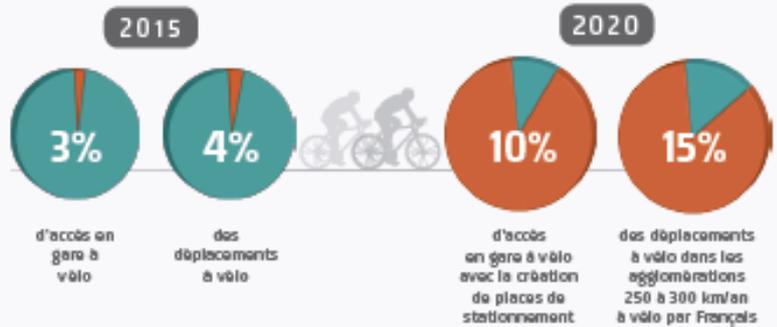


## POUVOIR D'ACHAT PRÉSERVÉ

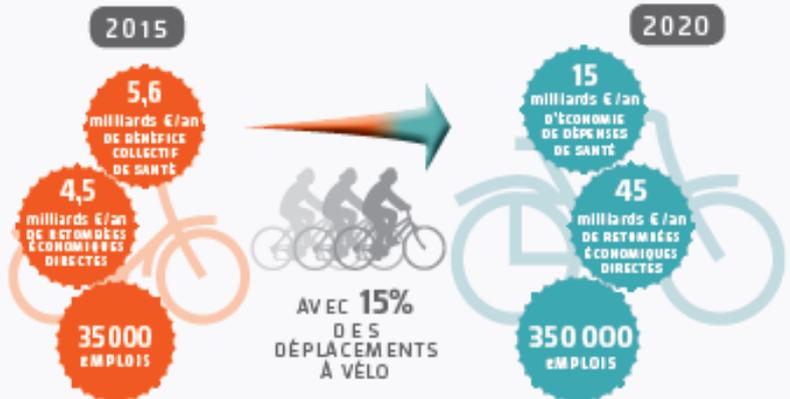


Un vélo équipé coûte moins de 250€ et une voiture plus de 5 000 €, par an en moyenne.

## MARGES DE PROGRÈS

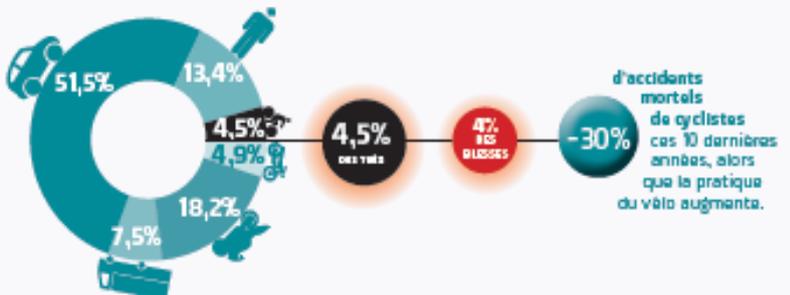


## REMÈDE ANTI-CRISE



## SANTÉ ET SÉCURITÉ

### LE VÉLO, C'EST DE NE PAS EN FAIRE QUI EST DANGEREUX !



Les cyclistes sont 4% des blessés et 4,5% des tués, soit +/- 150 tués par an, toutes pratiques vélos confondues, sur routes et en agglomération.

## FAIRE DU VÉLO MOINS DE RISQUES DE MALADIE

• MALADIES CORONARIENNES	• MALADIES VASCULAIRES CÉRÉBRALES	• CANCERS	• DIA BÈTE TYPE 2
- 30%	- 24%	- 15% à 40%	- 20%

Sources : Enquête nationale Transports et Déplacements, Insee, 2008  
 • Enquête « Les Français et le vélo » réalisée pour le Club des villes et territoires cyclables et la Coordination Interministérielle pour le développement de l'usage du vélo, MTI Conseil, TNS Sofres, 2013



• Etude « L'économie du vélo », Atout Franco, 2009 • Enquête de l'Union nationale des associations familiales (UNAF) sur l'intérêt économique du vélo pour les familles, 2011. • Conception graphique : Studio Desailly - www.hensgraphiques.fr Remerciements à Sébastien Girault

Conditions de travail

Protection sociale et santé

Chèques-vacances

Formation

Qualité de vie au Travail

Trajets PDE IKV

Métiers

Parentalité

Comités d'entreprise

Pouvoir d'achat

Titres-Restaurant

Logement

**Salarié-e de la SNCF :**  
**je veux un syndicat**  
**autonome, je veux**  
**un syndicat moderne**  
**et utile,**  
**je veux un syndicat**  
**qui me renseigne,**  
**je veux un syndicat**  
**qui s'occupe de moi !!!**

